

Paris, le 10 février 2009

L'Autorité des marchés financiers poursuit la diffusion de sa doctrine concernant les OPCVM

Conformément aux engagements pris dans le cadre de sa démarche pour une meilleure régulation, l'AMF poursuit la diffusion de sa doctrine en actualisant trois documents, publiés pour la première fois en 2008, et destinés à faire connaître les bonnes pratiques relevées à l'occasion :

- de l'agrément des prospectus des OPCVM,
- du suivi effectué en cours de vie des OPCVM, et
- de l'analyse des documents publicitaires relatifs à des produits financiers.

Ces trois documents sont disponibles sur le site internet de l'AMF :

- [Guide d'élaboration des prospectus des OPCVM](#)
- [Synthèse des constats effectués lors de l'examen du comportement des OPCVM](#)
- [Guide de bonnes pratiques pour la rédaction des documents commerciaux](#)